

UTILISER UN SERVICE DE VISIOCONFÉRENCE DANS UN CADRE DE CONFIANCE MAÎTRISÉ



S'identifier avec
**Authentification
Éducation Nationale**



CLASSE VIRTUELLE

Depuis la rentrée scolaire 2022, la plateforme ministérielle propose un service de classes virtuelles garantissant une utilisation conforme au RGPD. Devenu l'outil de visioconférence de référence, il est accessible à tout personnel de l'Éducation nationale depuis la rubrique *Ma structure* du portail *Apps éducation**.

Un lien direct vers ce service de classes virtuelles peut être ajouté dans l'ENT des établissements. Cependant, les enseignants devront se connecter avec leurs identifiants académiques.

* Lien direct pour Classe virtuelle 2d degré : <https://cv-idf-2d.apps.education.fr>

CRÉER UNE SALLE DE COURS AVEC UN ACCÈS RESTREINT


Mes salles de cours

+ Créer une salle de cours vous permet de conserver les réglages et le lien de la salle.



CRÉER UNE SALLE D'ATTENTE

Activer l'option *Salle d'attente* permet de placer en attente les participants lorsqu'ils rejoignent la salle de visioconférence. Leur accès devra être validé par l'organisateur ou un modérateur de la visioconférence.

Il est possible d'activer ou de désactiver la salle d'attente en cours de visioconférence, depuis le menu *Gérer les utilisateurs* , puis *Gestion des accès*. La salle d'attente correspond à l'option *Demander au modérateur*.

Créer un cours

Configuration Cours

Titre du cours

Créer un cours dont le titre est:

Mon Cours

Texte de bienvenue

Ce texte apparaît comme message de bienvenue sur le chat public

Bienvenue dans ce cours <u>%CONFNAME%</u>.

Nombre maximal de participants

Limitez vos salons à 250 personnes pour plus de confort

100

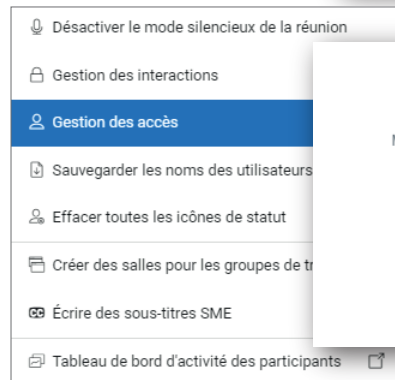
Durée maximale en minutes

Après laquelle le cours stoppe automatiquement

280

Salle d'attente

Placer les participants dans une salle d'attente lorsqu'ils rejoignent le cours. L'organisateur ou le modérateur devra les accepter individuellement.



Gestion des accès

Modifier le paramétrage de la gestion des accès à la réunion

[Demander au modérateur](#)

[Toujours accepter](#)

[Toujours refuser](#)



INVITER LES PARTICIPANTS

Copier l'adresse pour *inviter les participants*. Attention à ne pas sélectionner le lien à transmettre aux modérateurs.

Transmettre le lien de préférence par messagerie. On évitera la communication sur une plateforme ouverte à un large public.


Demander aux participants de ne pas communiquer le lien de la visioconférence.

Inviter à Ma classe virtuelle

Inviter les modérateurs

En leur envoyant l'adresse ci-dessous :

<https://cv-idf-2d.apps.education.fr/meeting/signin/>

Rejoindre le cours en tant que modérateur principal 

Inviter les participants

En leur envoyant l'adresse ci-dessous :

<https://cv-idf-2d.apps.education.fr/meeting/signin/>

GÉRER LES PERMISSIONS DE LA VISIOCONFÉRENCE POUR **LIMITER LA COMMUNICATION DES PARTICIPANTS**

Les permissions peuvent être définies à la création de la salle de cours. Il est également possible de les ajuster en cours de visioconférence.



GESTION DES INTERACTIONS

Dans le menu de gestion des utilisateurs, accéder au menu *Gestion des interactions* pour limiter la communication des participants en verrouillant ou activant les différentes fonctionnalités.



Désactiver le mode silencieux de la réunion

Gestion des interactions

Gestion des accès

Ainsi, on peut interdire à l'ensemble des participants :

- de partager leur webcam
- de voir les webcams des autres participants
- d'utiliser leur microphone
- d'accéder à la discussion publique
- d'écrire des messages privés
- d'accéder aux notes partagées
- de voir les autres participants dans la liste des utilisateurs

Limiter la communication des participants

Ces options vous permettent de restreindre l'utilisation de certaines fonctionnalités par les participants.

Fonctionnalité	Statut
Partager webcam	<input type="checkbox"/>
Voir les webcams des autres participants	Verrouillé <input type="checkbox"/>
Partager le microphone	<input type="checkbox"/>
Envoyer des messages publics	Verrouillé <input type="checkbox"/>
Envoyer des messages privés	Verrouillé <input type="checkbox"/>
Éditer les notes partagées	Verrouillé <input type="checkbox"/>
Voir les autres participants dans la liste des utilisateurs	Verrouillé <input type="checkbox"/>
Voir les pointeurs des autres participants	<input type="checkbox"/>

Annuler **Appliquer**

EXCLURE UN PARTICIPANT AYANT UN COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ



En cliquant sur le nom d'un participant, il est possible de *Retirer l'utilisateur* en cas d'usurpation d'identité ou de comportement abusif.

Cette action n'a aucune incidence pour les autres participants.

Je Jean Dupont
Invité

- Demarrer une discussion privée
- Rendre l'utilisateur silencieux
- Donner l'accès au tableau blanc
- Définir comme présentateur
- Retirer l'utilisateur**